

Avis voté en plénière du 12 décembre 2017

Tourisme et numérique

Déclaration du groupe CFE-CGC

La France reste la première destination touristique mondiale en 2016 malgré une baisse de fréquentation, liée aux attentats.

Ainsi ce sont quelques 83 millions de touristes étrangers qui ont parcouru la France en 2016 contre 85 millions en 2015.

La mise en place du plan de promotion assorti de 10 millions d'euros a certainement permis de maintenir cette première place.

En revanche lorsque nous regardons les recettes liées au tourisme, là nous passons selon les classements à la 3ème ou 5ème place.

Attractivité, accessibilité et sécurité sont les maîtres mots d'un tourisme gagnant y compris avec le numérique.

Pour le groupe CFE-CGC il s'agit de faire de cette révolution numérique une belle opportunité pour développer encore plus le tourisme en France, et à cette occasion de développer :

- l'emploi qualifié,
- la formation initiale et tout au long de la vie notamment vis-à-vis des nouvelles technologies,
- le partage de la valeur ajoutée afin de permettre à chaque établissement ou entreprise, quelle que soit sa forme juridique, d'être encore plus performant et compétitif.

Cinq préconisations de cet avis doivent être prioritaires :

- La création d'une Haute Ecole du Tourisme à dimension européenne (préconisation 3)
- La mise en place d'un plan national de formation comportant un volet sur l'optimisation de l'utilisation de l'outil numérique
- La création de parcours de découverte imaginés et initiés par les habitants des territoires
- L'amplification de la promotion de la France à l'international, mais également à l'intérieur de notre pays pour vanter les atouts de nos différentes régions françaises y L'accélération de l'arrivée du très haut débit sur l'ensemble de notre territoire afin d'éviter toute zone blanche y compris dans nos différents moyens de transports en commun.

Nous espérons aujourd'hui que ce rapport sera suivi d'effet via une volonté politique permettant la mise en œuvre de ces préconisations du CESE, préconisations émanant de la société civile organisée.

Le tourisme d'avenir doit de notre point de vue reposer sur un mix : Humain/Numérique.

Le numérique est l'occasion de repenser cette profession, de faire émerger de nouveaux métiers, ce qui signifie d'anticiper afin de pouvoir et prendre le temps de reconvertir les personnes dont les

emplois sont amenés à disparaître, mais aussi de mettre en place de nouvelles formations tant initiales que continues.

Le secteur du tourisme représente actuellement 7 % de notre PIB, avec le numérique nous espérons un développement de ce secteur, de l'emploi qualifié et équitablement rémunéré y compris pour les managers et les salariés de l'encadrement. Nous espérons que le numérique soit aussi l'occasion de repenser les conditions de travail pour l'ensemble des catégories de personnel et ainsi améliorer l'attractivité du secteur tout emploi confondu.

Le groupe CFE-CGC a donc voté cet avis.